



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7235
7 avril 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 7 AVRIL 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU ROYAUME-UNI

Votre Excellence n'ignore pas les préoccupations que cause à mon gouvernement l'arrivée d'un pétrolier à Beira, fait qui risque d'avoir pour conséquence l'entrée en Rhodésie de quantités importantes de pétrole, en violation de l'embargo sur ce produit imposé par le Gouvernement de Sa Majesté conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité dans sa résolution 217 du 20 novembre 1965. En conséquence, je suis chargé de demander la convocation d'urgence d'une réunion du Conseil, au cours de laquelle mon gouvernement soumettra des propositions en vue de faire face à la situation.

Votre Excellence est peut-être aussi informée du fait qu'un deuxième pétrolier, qui transporterait également du pétrole destiné à la Rhodésie, approche de Beira, ce qui donne un caractère d'extrême urgence à la situation. Je saurais donc gré à Votre Excellence de bien vouloir faire le nécessaire pour convoquer le Conseil de sécurité d'urgence à 16 heures cet après-midi et d'inscrire le représentant du Royaume-Uni comme premier orateur.

Je saisis cette occasion, etc.

(Signé) R. W. JACKLING